

## édito

Olivier RIDOUX, Directeur de L'IFSIC



### L'IFSIC et ses partenariats

L'IFSIC forme des informaticiens qui, à une immense majorité (plus de 95 %), vont poursuivre une carrière professionnelle dans des entreprises, c'est-à-dire ni dans une administration, ni dans l'enseignement. La plupart du temps, ces entreprises recrutent à BAC+5. Enfin, un autre chiffre donne la mesure de nos responsabilités : 750 diplômés dans le domaine des TIC sortent tous les ans de l'enseignement supérieur rennais (source : Rennes Atlantique) et environ un tiers de ceux-ci ont été formés à l'IFSIC.

La préparation des étudiants de l'IFSIC à leur future vie professionnelle repose sur deux piliers : un contenu des enseignements resserré autour des compétences les plus fondamentales et les plus durables et des

relations soutenues avec les entreprises. Nous voulons exposer dans cette Lettre de l'IFSIC la variété des formes que peut prendre l'intervention des entreprises à l'IFSIC. C'est pour nous un moyen de remercier les entreprises qui sont déjà partenaires de l'IFSIC et d'inviter de nouvelles entreprises à rejoindre ce partenariat.

La loi relative aux universités votée cet été (loi LRU) rappelle la responsabilité des universités en termes d'insertion professionnelle. Cette loi rappelle aussi que les universités doivent accueillir les entreprises dans leurs instances et que celles-ci peuvent participer financièrement à leur développement. Nous voulons montrer que tout cela est indissociable.

### Que peut faire une entreprise avec l'IFSIC ?

De façon traditionnelle, les entreprises participent à nos formations en accueillant des étudiants en stage. Elles en accueillent environ 350 par an, soit en moyenne un stage par entreprise du domaine des TIC en Ille-et-Vilaine. Cependant, l'intervention pédagogique des entreprises ne s'arrête pas là. L'IFSIC emploie aussi de nombreux intervenants extérieurs pour donner des conférences ou pour prendre en main un module d'enseignement. Certaines entreprises proposent des projets. Ceux-ci sont confiés à des petits groupes d'étudiants et encadré par l'entreprise et un enseignant. Les stages et les projets sont souvent l'occasion pour une entreprise de faire avancer un sujet encore prospectif. Ils sont l'occasion pour nos étudiants d'une prise de contact avec leur futur milieu professionnel et, pour les enseignants, de contacts fructueux obtenus en encadrant les projets ou en suivant les stages.

#### SOMMAIRE

- *Éditorial : L'IFSIC et ses partenariats.....1*
- *Témoignages.....3*
- *Taxe d'apprentissage...4*
- *Intégration professionnelle des étudiants.....5*
- *Associations et derniers recrutés.....6*

Une autre façon d'intervenir à l'IFSIC est de participer à son pilotage, soit dans son Conseil d'administration, soit dans le Conseil de perfectionnement d'une formation. Le Conseil d'administration de l'IFSIC dispose de sièges pour des représentants des entreprises et il est traditionnellement présidé par l'un d'entre eux. Il débat du budget, des recrutements et de l'évolution générale des formations. Il désigne aussi le directeur de l'IFSIC. Les Conseils de perfectionnement de formation sont majoritairement composés de professionnels. Ainsi, ils participent à la prospective des formations et à la définition de leurs contenus. Nous apprécions d'autant plus le regard des entreprises qu'il faut bien reconnaître que tous les points des ordres du jour ne sont pas du plus haut intérêt pour elles. Ce sont parfois des points purement réglementaires et nous remercions notre président du Conseil d'administration de l'IFSIC de les traiter tous avec le même sérieux.

D'autres interventions ont un intérêt beaucoup plus immédiat pour les entreprises et pour les étudiants. Par exemple, les simulations de recrutement pour nos étudiants de dernière année offrent un lieu de rencontre pour les recruteurs et les futurs recrutés.

L'IFSIC c'est aussi la formation continue (FC), la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la formation par la recherche. Rien que pour la VAE, nous avons besoin de plusieurs professionnels par jury. La formation continue nécessite surtout l'aide des entreprises pour définir les objectifs et les programmes des formations. L'IFSIC peut très bien accompagner un projet de formation continue y compris en faisant du « sur mesure ». L'IFSIC organise aussi des journées professionnelles sur des thèmes de sa compétence ; par exemple, les deux journées « Entrepôts de données et décisionnel » de 2001 et 2003 furent des succès.

Le dernier point, mais d'une importance capitale, est le soutien financier ou matériel à l'IFSIC. Il peut être direct via le versement de la taxe d'apprentissage, ou indirect via des prestations payantes comme les projets et la formation continue. Une entreprise pourrait aussi parrainer financièrement un équipement pédagogique de l'IFSIC, moyennant un affichage approprié dans nos locaux et dans notre communication.

## Une offre structurée

L'étendue des possibilités d'intervention à l'IFSIC est donc très vaste. Nous les avons rassemblées en trois niveaux en termes de temps de retour sur investissement. Cela forme la base des trois niveaux de partenariat que l'IFSIC propose aux entreprises. Tous comprennent le versement de la taxe d'apprentissage, mais diffèrent par l'horizon choisi pour le retour sur investissement pour l'entreprise.

Pour un retour presque immédiat, une entreprise pourra préférer la simulation d'entretien, les conférences, les projets et les stages. Elle y présentera ici et maintenant ses problématiques et pourra s'assurer le concours (voire le recrutement) d'étudiants de l'IFSIC pour les faire avancer.

Pour un retour sur investissement en quelques mois, une autre entreprise préférera intervenir dans les enseignements, participer à l'équipement pédagogique, parrainer une formation ou participer aux journées professionnelles. Il s'agit de préparer l'avenir proche à l'horizon de la sortie des étudiants.

Pour une intervention plus politique et à plus long terme, telle autre entreprise pourra souhaiter participer aux Conseils de l'IFSIC, y réfléchir avec nous au présent et au futur de nos formations. Il faut savoir qu'une habilitation à délivrer des diplômes dure quatre ans, mais se prépare deux ans à l'avance.

Nous invitons donc les entreprises à devenir nos partenaires pour la formation des étudiants afin de leur assurer un avenir professionnel solide. Celles avec qui nous avons déjà des relations pourront les renforcer et les autres sont les bienvenues pour en créer de nouvelles.

**Pour en savoir plus, contacter :**  
Secrétariat d'Olivier RIDOUX, tél. : 02 99 84 71 72

## Mode d'emploi :

### Les actions de partenariat déjà en place

Depuis de nombreuses années, l'IFSIC propose plusieurs modes de collaboration avec les entreprises implantées dans le Grand Ouest de la France. On peut citer notamment :

- Le versement annuel de la taxe d'apprentissage
- Les projets technologiques
- Les stages en entreprise
- Les enseignements dispensés par des collaborateurs d'entreprises
- Les conférences annuelles « Technologies Accessibles à Tous »
- Les conférences « techniques » faites par les entreprises
- Les « Amphis Retape » pour promouvoir les entreprises qui recrutent
- Les simulations de recrutement avec les étudiants Bac+5
- Les parrainages d'une formation par un cadre d'entreprise
- Les Conseils de Perfectionnement
- Le Conseil d'Administration

L'IFSIC réfléchit actuellement à la mise en place, en partenariat avec les entreprises, de formations en alternance ou de contrats de professionnalisation.

Toutes ces actions de partenariats peuvent être regroupées dans le cadre d'une convention de partenariat tri-annuelle que les entreprises et l'IFSIC signent ensemble pour donner un caractère pérenne à leur collaboration.

**Pour en savoir plus :**  
Didier Certain, professeur associé chargé des relations avec les entreprises  
E-mail : didier.certain@univ-rennes1.fr  
Tél. : 02 99 84 74 57 ou 06 08 63 63 28

# témoignages...

## L'IFSIC s'investit dans « Les Entrepreneuriales » 2008

Le challenge « Les Entrepreneuriales » réunit des équipes d'étudiants originaires de plusieurs écoles ou universités afin de découvrir la démarche de création d'entreprise dans le cadre d'un concours doté de plusieurs prix. Ce concours est organisé chaque année dans plusieurs villes du Grand Ouest avec le soutien des pouvoirs publics et de quelques grands acteurs de la vie économique.

Cette année encore, les enseignants de l'IFSIC se sont mobilisés pour faire connaître ce challenge 2008 auprès de leurs étudiants. Cinq de nos étudiants ont été sélectionnés pour concourir dans cette compétition jusqu'en avril 2008. Sur Rennes Métropole, 25 équipes pluridisciplinaires ont été sélectionnées pour la course finale. Et cinq d'entre elles incluent un étudiant de l'IFSIC.

Nos cinq étudiants se sont investis dans cinq projets :

- Un produit logiciel en réalité virtuelle destiné au secteur de l'immobilier,
- Un cabinet conseil en analyse de besoins de formation continue pour les salariés en TPE,
- La conception et l'assemblage de motos électriques,
- Un site web de billetterie d'occasion,
- Un site web marchand en 3D pour les Grands Magasins.

Plus largement, dans le Grand Ouest, les « Entrepreneuriales » 2008 sont destinées à susciter des vocations de création d'entreprises. Pour la rentrée 2007, 356 étudiants et étudiantes, représentant 98 équipes, étaient initialement en compétition.

Sur les campus rennais, la promotion 2008 du challenge « Les Entrepreneuriales » a vu plus de 110 étudiants s'inscrire à cette deuxième édition.

Les 4/5<sup>ème</sup> des équipes intègrent le challenge dans leur cursus scolaire et ont désigné des enseignants pour suivre de près les projets. On note une forte implication des étudiants pour constituer des équipes pluridisciplinaires : 28 équipes sur 34 sont multicomposantes ! Les filières scientifiques sont bien représentées, ce qui permet de voir des projets technologiques innovants.

On notera que 47% des participants à cette opération sont des étudiantes. La parité Homme - Femme est donc presque atteinte !

**Pour en savoir plus :**

<http://www.ifsic.univ-rennes1.fr/jahia/jahia/pid/40>



## Un professeur associé explique son rôle

Afin de faciliter ses relations avec le monde extra-universitaire, l'IFSIC intègre deux professeurs associés dans son équipe pédagogique. Mais qu'est-ce qu'un professeur associé ? Didier CERTAIN, professeur associé chargé des relations avec les entreprises, explique son rôle.

Sur le plan administratif, un professeur associé est un professionnel « justifiant d'une activité professionnelle principale autre que d'enseignement ainsi que d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée ». Un professeur associé est donc recruté à mi-temps par l'Université et il continue d'exercer une activité industrielle ou de service en parallèle de son travail universitaire.

Pour l'IFSIC, l'intérêt de recruter un professeur associé est de bénéficier d'un regard extérieur sur l'enseignement et sur les relations avec les en-

treprises. De surcroît, un professionnel peut apporter, en complément des connaissances académiques, des compétences terre-à-terre très utiles aux étudiants afin de les préparer à rentrer dans le monde du travail.

De leur côté, les entreprises qui veulent nouer des relations avec l'IFSIC apprécient de rencontrer un professeur associé lors de leurs premiers contacts avec l'institut grâce au vocabulaire commun et à la culture entrepreneuriale commune que possèdent les entreprises et le professeur associé.

Plus que de longs discours, les professeurs associés présents à l'IFSIC sont un témoignage concret de la volonté de l'Université de tisser des liens avec le monde de l'entreprise.

**Pour en savoir plus :**

Didier Certain, professeur associé chargé des relations avec les entreprises

E-mail : [didier.certain@univ-rennes1.fr](mailto:didier.certain@univ-rennes1.fr)

Tél. : 02 99 84 74 57 ou 06 08 63 63 28

## Projet PRO en entreprise : le témoignage d'un groupe d'étudiants sur le terrain

« Dans le cadre de la première année du master MIAGE, les étudiants de l'IFSIC réalisent un projet professionnel en entreprise par équipe de 4 ou 5 personnes.

C'est pourquoi, au printemps 2007, quatre d'entre ont travaillé pour le Cabinet VIDON à Rennes pendant 30 jours répartis de février à mai 2007. Le Cabinet VIDON est un cabinet de conseil en propriété industrielle, implanté en France, en Allemagne et en Chine.

Notre projet portait sur l'automatisation du transfert des factures à partir du système d'information de l'entreprise vers une application de comptabilité.

En étroite collaboration avec le responsable informatique et le service comptabilité, nous avons réalisé un cahier des charges de la nouvelle application. Puis, après une phase importante d'analyse générale et détaillée, nous avons réalisé son développement et les premiers tests. Le projet a été ponctué par la réalisation des livrables et les réunions d'avancement.

Cette mise en situation nous a permis de mettre en pratique nos connais-



ces sur un projet concret et utile pour l'entreprise. De plus, ce projet sur le terrain nous a apporté une ouverture métier supplémentaire. En effet, au-delà de la réalisation de l'étude ou de l'application, nous nous sommes confrontés aux aspects organisationnels et méthodologiques du travail en équipe. Au bilan, ce projet PRO, encadré par un enseignant et confronté aux attentes précises de l'entreprise, a constitué pour nous une expérience très valorisante. »

**Pour en savoir plus :**

Benôit LE NEPVOU (étudiant en Miage)

Contact : Placide FRESNAIS (enseignant)

E-mail : [placide.fresnais@univ-rennes1.fr](mailto:placide.fresnais@univ-rennes1.fr)

Tél. : 02 99 84 73 69



## Le dispositif de formation à distance e-Mi@ge au service des entreprises

En 2001 le consortium International e-Mi@ge, constitué à partir du réseau des 20 Miage, a lancé le projet de mettre en place un dispositif de formation à distance via Internet avec pour objectif de permettre l'accès aux diplômes de licence et master des universités habilitées à délivrer les diplômes étiquetés Miage (niveaux L3, M1 et M2).

A Rennes, l'IFSIC a mis en place ce dispositif depuis janvier 2006 pour la délivrance du diplôme de niveau L3 à l'attention des personnes relevant de la formation continue. Les 16 unités d'enseignement correspondant à un niveau peuvent se planifier sur une période pouvant aller jusqu'à 6 semestres en fonction des disponibilités de chaque étudiant. Le dispositif e-Miage est ouvert aux candidats étrangers avec l'appui de centres associés basés dans des universités francophones qui délivrent déjà un diplôme proche de ceux délivrés par les universités françaises.

Le jury du L3 e-Mi@ge de Rennes s'est réuni le 28 novembre dernier et a validé le premier diplôme attribué via ce dispositif. Satisfait d'avoir mené à bien son projet, ce premier candidat diplômé nous a transmis ses impressions à l'issue de ses 18 mois de formation à distance :

« La formation e-Mi@ge, de mon point de vue d'apprenant, offre avec beaucoup de souplesse les fondamentaux théoriques indispensables à l'autonomie dont nous devons faire preuve par la suite, lorsque nous intégrons l'entreprise. Son caractère diplômant est motivant pour l'apprenant et rassurant pour l'employeur. Enfin, la période de stage permet à l'entreprise de confirmer sans risque le profil de l'étudiant avant l'embauche. Cette formation a été dans mon cas, un plein succès, puisque j'ai pu obtenir, plus rapidement que le calendrier initial, à la fois mon examen et un contrat à durée indéterminée. En un mot, cette formation a été pour moi un facteur déterminant dans mon évolution de carrière professionnelle. »

Une autre candidate, maintenant au milieu de son parcours de formation nous confiait récemment en parlant du contenu de cette formation :

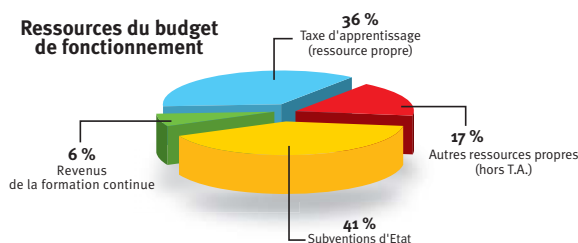
« Je dirais que c'est très instructif car la formation couvre un large panel en terme de connaissances, ce qui permet de découvrir des aspects de l'informatique qui n'attiraient pas forcément ou auxquels on n'avait pas pensé. »

Pour plus d'informations sur le dispositif e-Mi@ge : <http://www.e-miage.org>.

## Place de la Taxe d'Apprentissage dans le budget de fonctionnement de l'IFSIC

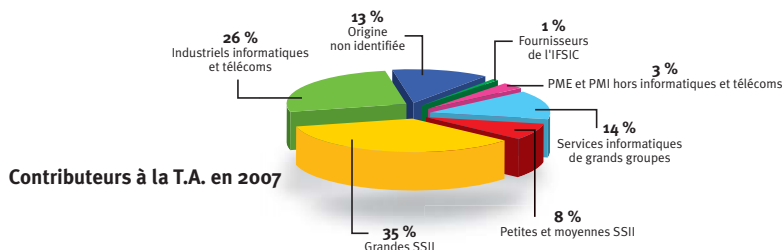
Sachant que la rémunération du personnel de l'IFSIC est directement assumée par le Ministère de l'Éducation Nationale et que les charges structurelles (bâtiments, entretien, gardiennage, etc.) sont assurées par l'Université de Rennes 1, le budget de fonctionnement de l'IFSIC concerne spécifiquement le quotidien des 80 salariés et des 800 étudiants de l'institut. Ce budget de fonctionnement couvre notamment l'équipement pédagogique, les personnels contractuels, la reprographie, etc.

Les ressources du budget de fonctionnement de l'IFSIC proviennent de trois sources. La première est constituée par la subvention d'État attribuée à l'Université de Rennes 1 (132 000 euros en 2007). Une deuxième partie est constituée des revenus issus d'actions de formation continue (19 000 euros en 2007). Et enfin le complément correspond aux ressources propres de l'IFSIC (soit 170 000 euros en 2007) qui incorporent notamment la Taxe d'Apprentissage.



L'augmentation des coûts globaux de fonctionnement de l'université et la stagnation de la subvention d'État font que nos ressources propres deviennent majoritaires (53%) dans le budget de fonctionnement de l'IFSIC. Or la Taxe d'Apprentissage (114 000 euros en 2007) constitue les deux tiers de nos ressources propres et 36% du budget de fonctionnement. La T.A. est donc devenue, au fil des ans, notre principal levier pour maintenir une politique ambitieuse de formation avec un renouvellement continu des équipements de travaux pratiques en informatique et réseaux.

La Taxe d'Apprentissage est versée par les entreprises qui embauchent nos anciens étudiants ou celles qui veulent contribuer à former leurs futurs employés. En 2007, la collecte de la Taxe d'Apprentissage se répartissait de la manière suivante :



La Taxe d'Apprentissage est un impôt que payent toutes les entreprises. Elles peuvent transformer cette obligation en opportunité en choisissant l'IFSIC comme bénéficiaire de leur versement. Les entreprises partenaires de l'IFSIC matérialisent ainsi leur volonté de collaborer avec l'institut sur le long terme.

Pour en savoir plus, contacter :

Gilles Lesventes, directeur adjoint de l'IFSIC

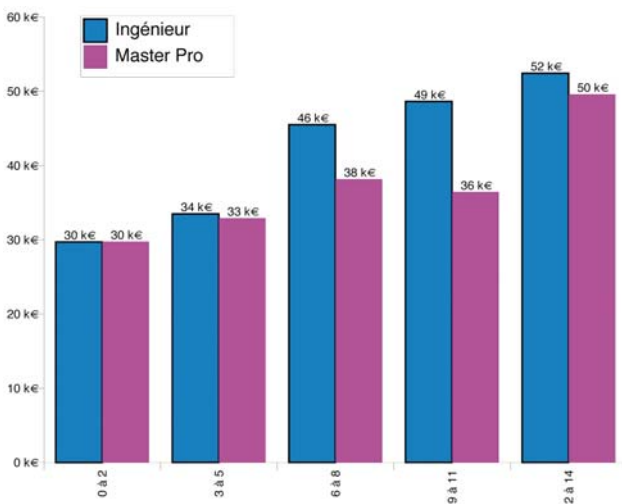
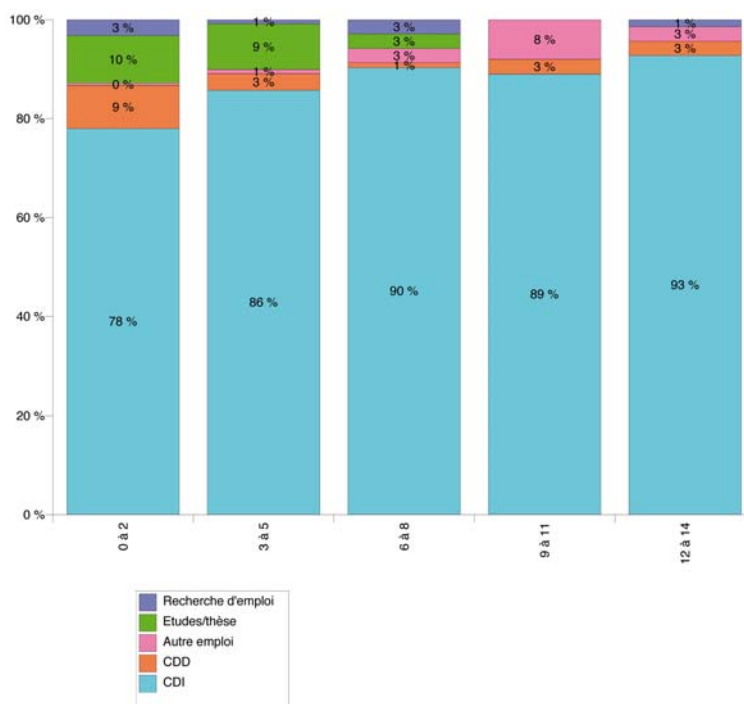
E-mail : [gilles.lesventes@univ-rennes1.fr](mailto:gilles.lesventes@univ-rennes1.fr) - Tél. : 02 99 84 72 82

## Quelques chiffres sur l'intégration professionnelle de nos étudiants...

### Que sont-ils devenus ?

Parmi les nombreuses raisons pour lesquelles l'IFSIC se doit de garder le contact avec ses anciens, il faut citer le suivi professionnel. Grâce à notre enquête de situation en ligne, nos anciens élèves peuvent nous informer en temps réel de leurs évolutions de carrière. Les statistiques élaborées à partir de leurs réponses confirment l'embellie du marché de l'emploi dans le secteur informatique. Voici la situation de l'emploi de nos diplômés à bac+5 issus du diplôme d'ingénieur et des masters professionnels (anciennement DESS) en fonction de leur ancienneté. Les emplois en CDI dominent largement, même pour les diplômés récents, qui ne comptent que 3% de chercheurs d'emploi.

*Chiffres issus de l'enquête 2007 : 31% de répondants sur 1895 diplômés ingénieur, master pro et DESS (observatoire des métiers de l'IFSIC)*



### Evolution des salaires

Dans les 6 années suivant leur départ, nos diplômés à bac+5 obtiennent sensiblement le même salaire annuel brut, progressant de 30.000 euros à 34.000 euros en moyenne - si l'on exclut les poursuites d'études en doctorat. Par la suite, l'écart se creuse entre les ingénieurs diplômés et les masters professionnels (anciennement DESS) : plus de 10.000 euros en moyenne pour les diplômés ayant autour de 10 ans d'ancienneté.

*Chiffres issus de l'enquête 2007 : 24% de répondants sur 1895 diplômés ingénieur, master pro et DESS (observatoire des métiers de l'IFSIC)*

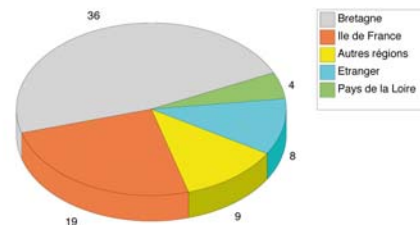
### Dispersion géographique

Depuis juillet 2007, nos diplômés ingénieur et masters professionnels trouvent plus facilement un nouvel emploi en Bretagne et Pays de la Loire, et semblent moins tentés par l'étranger.

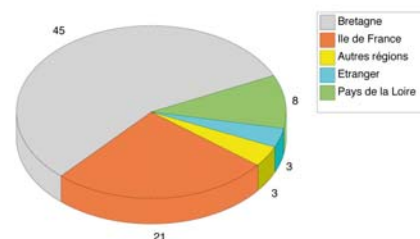
*Chiffres issus de l'enquête 2007 : 156 embauches de diplômés ingénieur et master pro/DESS de juillet 2006 à novembre 2007 (observatoire des métiers de l'IFSIC)*

**Pour en savoir plus, contacter :**  
 Marc BOUSSE, responsable de l'observatoire des métiers de l'IFSIC :  
 E-mail : marc.bousse@univ-rennes1.fr  
 Tél. : 02 99 84 73 55

juillet 2006 à juin 2007



juillet 2007 et après



## Les associations d'étudiants regroupent leurs forces...

Les associations d'étudiants de l'IFSIC se restructurent cette année pour une meilleure visibilité et pour mieux agir en commun. Les trois grandes filières (Diplôme d'ingénieur, Licence/Master informatique et MIAGE) ont maintenant chacune un bureau des élèves et une association des anciens. De plus une junior entreprise, SIME, regroupant des étudiants de toutes filières, propose aux entreprises la conduite de projets ou des modules de formation.

	Vie étudiante	Anciens étudiants
Diplôme d'ingénieurs	ISATI	GAEDIIC
MIAGE	BIG	ARAMIAGE
Licence/Master Info.	PALME	

Enfin, les trois associations sportives et culturelles sont fédérées en une seule nouvelle association, le CLIC.

**Pour en savoir plus :**  
[www.ifsic.univ-rennes1](http://www.ifsic.univ-rennes1)

## Une salle de TP dédiée réseaux

La salle I207 est une salle de TP dédiée principalement aux TP réseaux. Elle se distingue des salles de TP banalisées par deux caractéristiques principales. D'une part, les étudiants ont accès aux droits administrateur ou root. Sur les machines de la salle et d'autre part, elle contient du matériel réseau spécifique. Elle peut donc être utilisée dans plusieurs contextes.

Parmi ceux-ci, citons les TP nécessitant des manipulations avec des droits privilégiés sur les postes manipulés par les étudiants, les TP de réseaux avancés dans le cadre de M2 professionnel.



La salle se compose de 10 postes PC Dell, 10 Switch HP Procurve 2512 administrables, 10 routeurs 6Wind 6100 supportant IPv6 (Internet Protocol Version 6) et enfin deux serveurs dédiés (un sous Linux et l'autre sous Windows 2003 serveur). Chaque PC contient

6 cartes réseaux, dont une carte gigabit reliée à Internet et une carte WiFi. Le serveur Windows 2003 est le contrôleur principal de domaine pour les TP d'administration Windows. Quant au serveur Linux, c'est le centre névralgique de la salle. Il fait office de serveurs proxy LDAP (afin d'identifier les étudiants par login, mot de passe traditionnel), Tftp (qui permet de charger les configurations des équipements réseaux), Dhcp (pour la gestion des adresses IP des équipements), Web (afin de mettre des documents pédagogiques à disposition des étudiants), et NFS (afin de permettre aux étudiants un accès à un stockage de grande capacité et stable entre deux TP).

Enfin, il contient le serveur Rembo qui permet de dupliquer l'image d'un système d'exploitation vers l'ensemble des postes de la salle en moins de dix minutes. Ce serveur est crucial pour le bon fonctionnement de la salle puisque celle-ci est utilisée par de nombreux intervenants dont les besoins en termes de logiciels et de système d'exploitation sont très divers. Par ailleurs, il doit être possible à la fin de chaque séance de TP de recharger une nouvelle image système sur les postes pour le TP à suivre. Rembo facilite la gestion de ces tâches et permet d'avoir un catalogue d'images (Debian, Fedora, OpenSuse, Windows 2003 server, etc..) préconfigurées et prêtes à l'emploi.

La salle est isolée du reste du réseau de l'IFSIC par un VLAN dédié et par un filtrage du trafic au niveau du serveur anubis.

Outre sa fonction principale pour les TP, cette salle sert aussi de banc de test pour les projets WiFi des étudiants du Master2 Ingénierie des réseaux. Cette salle est en constante évolution. Chaque année de nouveaux matériaux sont achetés. Ainsi pour l'année en cours, l'IFSIC a fait l'acquisition de cartes téléphoniques analogiques FXS (sur slot PCI) pour les TP de la Voix sur IP.

**Pour en savoir plus, contacter :**

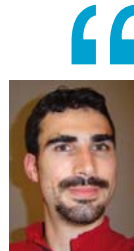
Adlen KSENTINI  
E-mail : [aksentin@irisa.fr](mailto:aksentin@irisa.fr)  
Tél. : 02 99 84 71 42

ou Frédéric TRONEL  
E-mail : [ftronel@irisa.fr](mailto:ftronel@irisa.fr)  
Tél. : 02 99 84 22 32

## les derniers recrutés se présentent...

**ANTHONY BAIRE**

Ingénieur d'Etudes  
(Université de Rennes 1)



Diplômé en Electronique et en Informatique Industrielle de l'INSA de Rennes et de l'Université de Strathclyde (Glasgow), je me suis orienté vers les réseaux en intégrant le projet ARMOR à

l'IRISA dès 2004. Nos travaux s'articulent autour de la validation de produits dans le domaine des télécommunications. Ils consistent en la mise au point de méthodologies pour la génération et l'exécution de tests de conformité et d'interopérabilité. Nous participons, entre autres, à des actions de normalisation et de validation pour les protocoles Internet de nouvelle génération avec le programme de certification IPv6 Ready Logo. Mon nouveau poste dans le projet DIONYSOS (ex ARMOR) se situe dans la continuité du premier.

**E-mail : [abaire@irisa.fr](mailto:abaire@irisa.fr)**  
**Tél. : 02 99 84 71 33**

**FRANÇOIS POULET**

Maître de conférences



J'ai soutenu ma thèse en 1994 dans le domaine de la synthèse d'images. Après deux années d'ATER à l'Ecole Centrale de Nantes, j'ai été l'équivalent de maître de conférences

dans une école d'ingénieurs en informatique privée avec comme domaine de recherches la fouille de données et plus spécifiquement la fouille visuelle de données. Nommé maître de conférence à l'IFSIC depuis septembre 2007, j'ai intégré l'équipe TexMex où je m'intéresse plus particulièrement au problème de la fouille de très grands ensembles de données.

**E-mail : [francois.poulet@irisa.fr](mailto:francois.poulet@irisa.fr)**  
**Tél. : 02 99 84 22 73**